

# MADIÈRE **infos**

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°29 - Janvier 2018

## ÉDITORIAL

**E**t voici 2018. En cette nouvelle année, le **Conseil Municipal** vous présente ses meilleurs vœux en espérant que celle-ci vous apporte du bonheur dans vos foyers respectifs, une **bonne santé** nécessaire à l'aboutissement de tous vos projets, du **travail** pour les uns, fondation essentielle de la société et de notre vie personnelle et enfin une **paisible retraite** bien méritée pour les autres.

La santé et le travail qui contribuent au bonheur, que l'on peut trouver aussi, suivant la situation de chacun, en famille et avec ses amis. Le **philosophe Voltaire** disait : « **le bonheur est souvent la seule chose que l'on peut donner sans l'avoir, et c'est en le donnant qu'on l'acquiert** ».

Comme chaque année, **l'évolution de l'activité économique** sera suivie à la loupe ; une meilleure croissance serait la bienvenue pour permettre à ceux qui sont à la recherche d'un emploi de réintégrer la vie économique. D'autres domaines très importants sont également d'une actualité désormais permanente.

**L'environnement**, sujet Ô combien important, puisque planétaire, et qui va nécessiter peu à peu des changements de comportement face à ce qui est appelé « *le réchauffement climatique* » et ses conséquences.

**L'Europe**, domaine in-

contournable et qui appelle une plus grande concertation entre pays européens désireux d'avancer ensemble sous l'impulsion du couple franco-allemand.

**La sécurité** au quotidien, au sens le plus large que du

terme, des biens et surtout des personnes, nécessitera une attention particulière sur des sujets majeurs, comme le terrorisme et le problème du retour sur notre sol de combattants radicalisés et indésirables.

**L'éducation nationale** et la **formation professionnelle**, deux autres domaines très importants qui ont besoin de réformes nécessaires et indispensables pour une meilleure efficacité.

Enfin, **l'unité nationale** doit également prévaloir dans tous les pays. Les divisions internes, sous prétexte d'une plus grande indépendance sans en mesurer les conséquences, créent souvent davantage de problèmes qu'elle n'en résolvent.

**La démocratie** est belle à condition de l'utiliser pour l'intérêt général, et dans le but d'améliorer le quotidien des citoyens.



**Jean DEJEAN**

Bonne Année  
2018



## CONSEIL MUNICIPAL

### Travaux

pour le premier semestre 2018, les travaux seront réalisés en régie, notamment pour l'entretien des bâtiments communaux, également la réfection de la voirie communale avec curage des fossés, nettoyage des entrées et sorties d'aqueducs et enfin les travaux au nouveau cimetière vont se poursuivre.

### Urbanisme

pour la deuxième année consécutive, la vente de terrains à bâtir a été très positive. Pas moins de 11 permis de construire pour habitation et 2 permis pour l'activité agricole ont été accordés pour

la période 2016 - 2017. D'autre part 5 maisons ont été vendues dont 2 inhabitées depuis de nombreuses années. Pour 2018, les prévisions sont aussi au beau fixe avec 4 permis de construire qui seront déposés dans les prochaines semaines.

### Columbarium

suite à l'installation du columbarium, nous vous rappelons que les personnes intéressées, pour l'acquisition de casiers, dont le prix a été fixé à 600 €, pour une concession de 50 ans, doivent s'adresser à la mairie dès que possible. A noter que les « réservations » de casier sans règlement ne sont pas prises en compte. ■

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Depuis le 1er janvier 2017, la **Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées**, issue de la fusion de la Communauté de communes du Pays de Pamiers et celle du Canton de Saverdun, exerce conformément à la loi «NOTRE» des **compétences, obligatoires, optionnelles et supplémentaires**, comme définies dans les nouveaux statuts. **Courant 2017**, le Conseil communautaire a approuvé le

**projet de modifications de certaines compétences optionnelles et supplémentaires** afin d'obtenir une marge de manœuvre plus large et donc une meilleure efficacité; parmi celles-ci : « **la protection et la mise en valeur de l'environnement pour la préservation de la qualité des eaux dans le cadre de schémas d'organisation des compétences de l'eau** », « **la politique du logement et du cadre de la vie** », « **l'ac-**

**tion sociale d'intérêt communautaire** », « **l'acquisition et la mise à disposition des communes ou des associations de moyens et matériels communautaires pour l'organisation de manifestations ou d'activités culturelles, sportives ou éducatives** ». Toutes ces compétences élargies ont pris **effet au 1er janvier 2018**, après que Mme La Préfète ait pris l'arrêté officialisant ces modifications. ■

## ETAT CIVIL

Quelques anniversaires de mariage en 2018

Ils se sont mariés à Madière, il y a :

- **55 ans** : Geneviève DEJEAN et Aimé AMARDEILH
- **60 ans** : Gisèle RIVIÈRE et Joseph RUFFIÉ



### Décès

- **le 17 janvier 2018**: Richard RAFFY de Gouzes à l'âge de 78 ans. ■

## Madière d'hier et d'aujourd'hui



Le café de la place

## VIE SOCIALE

### Centre des finances publiques

Depuis le 1er janvier 2018, un nouveau service d'accueil personnalisé a été mis en place au Centre des Finances Publiques de Pamiers au 1, rue des

Cendresses. Pour bénéficier de **cette réception personnalisée** réservée aux particuliers et aux professionnels pour les demandes les plus complexes, vous

pouvez prendre rendez-vous, soit par **téléphone**, soit au **guichet**, soit sur le site **www.impots.gouv.fr**. ■

### R.P.I. du Terrefort

Réunis le mercredi 17 janvier, **les maires des communes adhérentes** au R.P.I. du Terrefort, ont décidé de maintenir la se-

maine des quatre jours et demi pour la future année scolaire de septembre 2018 à juin 2019. Pour les années à venir, le sujet

sera rediscuté au mois de janvier de chaque année. ■

### Médiathèque

Nous rappelons que la médiathèque d'ESCOSE, située rue du Couloumié est à la disposition des citoyens du Terrefort et ouverte au public **le lundi** de 15h à 18h, **le mercredi** de 15 h à 18 h, et le **samedi** de 10 h à 12 h. ■

### « la lettre du centenaire » de la guerre 1914-1918

Les personnes passionnées par l'histoire de la guerre 1914-1918 en Ariège, peuvent se procurer en mairie la « *lettre du Centenaire* » éditée par trimestre. ■

### Site Internet

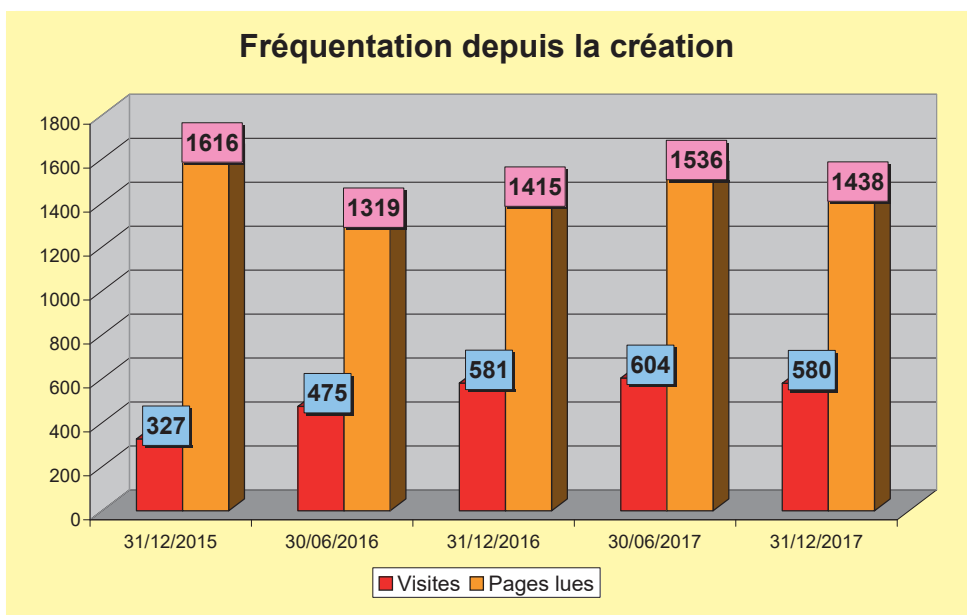
Pour l'année 2017, le site internet de notre commune a reçu la visite de 1187 internautes, installés dans 32 pays différents. Le nombre de visiteurs se maintient année après année.

Les pages les plus vues, dans l'ordre : activités économiques, photos d'hier à aujourd'hui, conseil municipal et associations.

### Associations

Samedi 25/11/2017 environ 80 personnes se sont déplacées lors de la soirée « *Catherinette* », organisée par l'association « *Bien vivre à Madière* », dont l'entrée était libre et la petite restauration proposée à un prix très raisonnable.

De 19h à minuit, successivement, deux orchestres (La Tour Swing et Mary Wan) nous ont transportés dans des univers jazz, blues et rock dans une ambiance feutrée



que la salle des fêtes avait adoptée, se métamorphosant ainsi en auberge musicale et en piste de danse en fin de soirée. L'association « *Bien vivre à Madière* » remercie d'ailleurs chaleureusement tous les participants, danseurs et non danseurs, pour ce moment de partage et de détente si convivial.

**Le dimanche 17 décembre** dernier, ce sont plus de 25 enfants de Madière accompagnés de leurs parents qui se sont retrouvés dans la salle polyvalente, sur **invitation du Comité des fêtes** qui a joué le rôle du père Noël pour la distribution des cadeaux, sous l'œil amusé de quelques anciens qui ont pris part avec beaucoup de plaisir à l'excellent goûter, préparé par les bénévoles qui a clôturé une après-midi très agréable pour tous.

**Pour 2018**, la **fête locale de Madière** est programmée pour le week-end des **23 et 24 juin** prochains. ■



## Infos pratiques

### Prolifération des chats errants

Depuis quelques mois, certains propriétaires de la commune, notamment au village et aux alentours, se trouvent confrontés à la présence d'un nombre important de chats errants et les problèmes de nuisances qui en découlent. Afin de limiter leur reproduction, la commune vient de signer une convention de partenariat avec la **Fondation 30 Millions d'Amis** qui propose de réaliser à sa charge, la castration des mâles, l'ovariectomie des femelles, ainsi que le tatouage. Ces opérations seront réalisées par des vétérinaires du secteur.

Les personnes intéressées par cette démarche doivent s'adresser à la mairie qui leur donnera la marche à suivre, et mettra à leur disposition une cage pour capturer les chats.

### Recensement militaire

Tous les adolescents, garçons et filles, doivent se faire recenser **obligatoirement dès l'âge de 16 ans** en se présentant à la mairie munis d'une pièce d'identité, et de préférence dans les trois mois qui suivent la date d'anniversaire. **Un document officiel** leur sera délivré à cet effet, attestant du recensement, et nécessaire ensuite pour se présenter à certains examens

### Incinération des végétaux (rappel)

Désormais, c'est le **ministère de la Santé** et non plus le ministère de l'Environnement qui a la responsabilité de la gestion de l'**incinération des végétaux secs et verts** sur pieds ou issus de coupe et de tonte. En résumé, le **brûlage des déchets verts des particuliers et des collectivités** à l'air libre est strictement interdit. Les textes rappellent que l'élimination des déchets verts peut et doit s'effectuer par des procédés respectueux de l'environnement et de la santé : **broyage sur place, apport en déchetterie ou valorisation directe. Le calendrier des brûlages** et période d'emploi du feu dans les espaces naturels combustibles (hors déchets vert) est le suivant :

- 1) **Interdiction totale de brûlage** du 1er juillet au 15 septembre
- 2) Du 1er janvier au 30 juin et du 16 septembre au 31 décembre, autorisé avec **déclaration préalable** en mairie pour les surfaces inférieures à 15 hectares.
- 3) Pour les surfaces supérieures à 15 hectares, **déclaration et soumis à autorisation.**

**Merci de respecter ces prescriptions pour des raisons de sécurité et le bien être de tous**

### Opération tranquillité absence

Depuis quelques années le nombre de cambriolages en milieu rural ne cesse d'augmenter. Ces méfaits concernant le **vol de bijoux et du numéraire** mais aussi **des matériels et matériaux en entreprises.** Devant ce phénomène préoccupant la **Préfecture** nous invite à utiliser le dispositif « **opération tranquillité absence** ». Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de prendre contact avec la **Gendarmerie Nationale de Pamiers** pour les informer des dates correspondantes aux périodes d'absence de son domicile. La Gendarmerie passera ensuite régulièrement à votre domicile afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion.

### Le CAUE au service des particuliers

**Le Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ariège**, organisme départemental de conseils et d'informations dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, et de l'environnement qui est situé au 10, rue Rhin et Danube à Foix, **donne gratuitement des conseils** aux personnes qui ont un projet de construction d'une maison d'habitation ou un bâtiment agricole, agrandir ou réhabiliter un bâtiment, créer un gîte, un atelier artisanal ou un commerce... Si vous avez un projet, avant de réaliser les plans du bâtiment et de définir le lieu de son implantation, n'hésitez pas à prendre contact avec le C.A.U.E. en appelant le 05 34 09 78 30 afin d'obtenir un rendez-vous avec un **architecte conseil agréé**, qui vous

donnera les conseils et les recommandations nécessaires sur le plan architectural en fonction des normes à respecter. Vous trouverez avec ce bulletin une notice explicative.

### Tour de France cycliste

**Pour la quatrième fois en 12 ans**, les coureurs du tour de France seront de retour en 2018. Après **2006, 2010, et 2014**, la caravane et les coureurs de la grande boucle traverseront notre commune le **mardi 24 juillet prochain** au cours de l'étape **Carcassonne-Bagnères de Luchon**. Les horaires vous seront transmis dans le prochain bulletin d'informations de mai 2018.

### Collecte des sacs jaunes.

Dans l'attente du planning 2018, la collecte des sacs jaunes ne devrait pas connaître de modifications. Ramassage dans la continuité de 2017 : les mercredis 31 janvier, 14 février, 28 février, 14 mars, 28 mars, 11 avril, 25 avril et ainsi de suite tous les 15 jours.

### Rappel de quelques coordonnées téléphoniques

**VEOLIA eau 05 61 67 19 65 :**

uniquement pour les coupures d'eau avant compteur. Nous rappelons également que les demandes de nouveaux raccordements au réseau, pose de compteur, changement de nom sur les factures et tout autre modification doivent être effectuées en mairie

**SMECTOM 05 61 68 02 02**

N'hésitez pas à contacter le SMECTOM DU PLATAUREL pour le ramassage des encombrants et des déchets verts dont les trois premiers enlèvements (par an) sont gratuits.

**Gendarmerie Nationale de Pamiers :**

05 34 01 20 70 et le 17 ou le 112 en cas d'urgence.

**Le Maire :**

Personnel : 05 61 67 12 93

Portable : 06 67 19 89 96

Mairie : 05 61 67 14 50

**Site internet : [www.madiere.fr](http://www.madiere.fr)** ■